

Conférence

Air PACA

QUALITÉ DE L'AIR

Journée nationale  
de la qualité de l'air

21 septembre 2016

**Arrêtons de brûler nos déchets verts**

surveillance de la qualité de l'air  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

[www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)

# Qui est Air PACA ?



*Observatoire Agréé par le ministère en charge de l'Environnement pour la Surveillance de la Qualité de l'Air de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

*Membre de la fédération ATMO France.*

*Structure associative (loi 1901) qui regroupe quatre collèges d'acteurs :*

- collectivités territoriales
- services de l'Etat et établissements publics
- industriels
- associations de protection de l'environnement et de consommateurs, des personnalités qualifiées et/ou professionnels de la santé

## Qui est Air PACA ?

*Missions d'intérêt général : accompagnement des acteurs pour améliorer/préserver la qualité de l'air pour préserver la santé*

- **Surveiller** : Évaluer l'exposition des populations, prévoir et surveiller la qualité de l'air pour permettre aux autorités et à chacun d'agir
- **Accompagner/Evaluer/suivre** les plans d'actions régionaux et territoriaux (PPA, SRCAE, PDU, SCOT, ZAPA, PCET, ...)
- **Informier et sensibiliser** la population, les acteurs et les décideurs
- **Participer à l'amélioration des connaissances** en réseau avec les chercheurs et experts (Conseil Scientifique), les partenaires nationaux et européens (LCSQA)
- **Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air dans une approche intégrée air/climat/énergie**





## *Journée Nationale de la Qualité de l'Air*

*Air PACA organise dans les différents départements de PACA des manifestations pour sensibiliser la population sur la thématique Air, Climat, Energie, Santé*

## *Le brûlage des déchets verts*

### *Sommaire :*

*Impact sur l'air, nuisances (Air PACA)*

*Impact sur la santé (ARS)*

*La réglementation (DDT)*

*Les alternatives : exemples de collectivités, solutions individuelles*

## Quels impacts sur mon air ?

- *Brûlage des déchets verts, pourquoi faut-il arrêter cette pratique ?*
  - *Cela constitue une nuisance :*
    - Fumées, odeurs, troubles de voisinage, perturbation de la vision sur route*
  - *Risque d'incendie*
  - *Risques sanitaires :*
    - Combustion peu performante produisant des imbrûlés, production de polluants*
      - *Particules en suspension (PM10, PM2,5), HAP, Dioxines, ...*
      - *Toxicité accrue quand brûlage simultané de plastiques ou bois traités*



# Quels impacts sur mon air ?

Brûler 50 kg de végétaux  
à l'air libre...



...émet...

1 à 25 fois plus d'Oxydes d'azote (NOx)



10 à 220 fois plus de dioxines et furanes



3 à 490 fois plus de benzène



2 à 540 fois plus de monoxyde de carbone (CO)



5 à 900 fois plus de Composés Organiques Volatils (COV)



70 à 920 fois plus de particules fines (PM10)



370 à 3300 fois plus de Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)



\*Véhicule  
le plus polluant

\* La notion de véhicule plus ou moins polluant  
dépend de 2 paramètres : l'âge du véhicule  
(récent, ancien) et du carburant (diesel, essence)



\*Véhicule  
le moins polluant

... qu'un trajet\* de 20 km  
jusqu'à une déchetterie



© Air Rhône-Alpes.V2012-1

## Quels impacts sur mon air ?

Toute source de combustion émet des polluants qui contribue à dégrader la qualité de notre air.

*Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de poussière que...*

### Emissions de particules



50 kg  
déchets  
verts

=



3 mois  
chauffage  
fioul

=



6 000 km  
moteur  
diesel

=



70 à 920  
allers-retours  
déchèterie  
(20 km)

# Quels impacts sur mon air ?

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de **poussières** que :

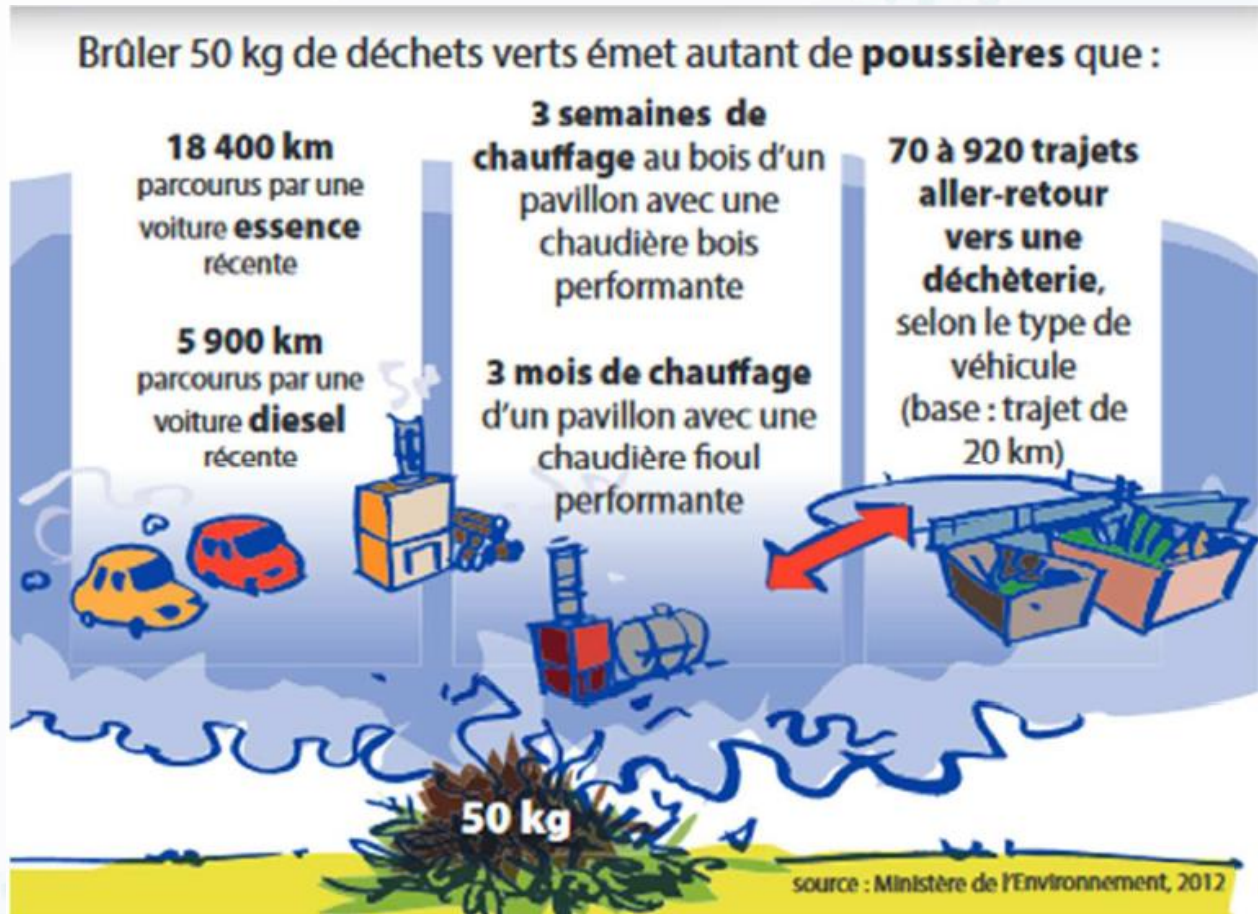
**18 400 km**  
parcourus par une  
voiture **essence**  
récente

**5 900 km**  
parcourus par une  
voiture **diesel**  
récente

**3 semaines de  
chauffage** au bois d'un  
pavillon avec une  
chaudière bois  
performante

**3 mois de chauffage**  
d'un pavillon avec une  
chaudière fioul  
performante

**70 à 920 trajets  
aller-retour  
vers une  
déchèterie,**  
selon le type de  
véhicule  
(base : trajet de  
20 km)

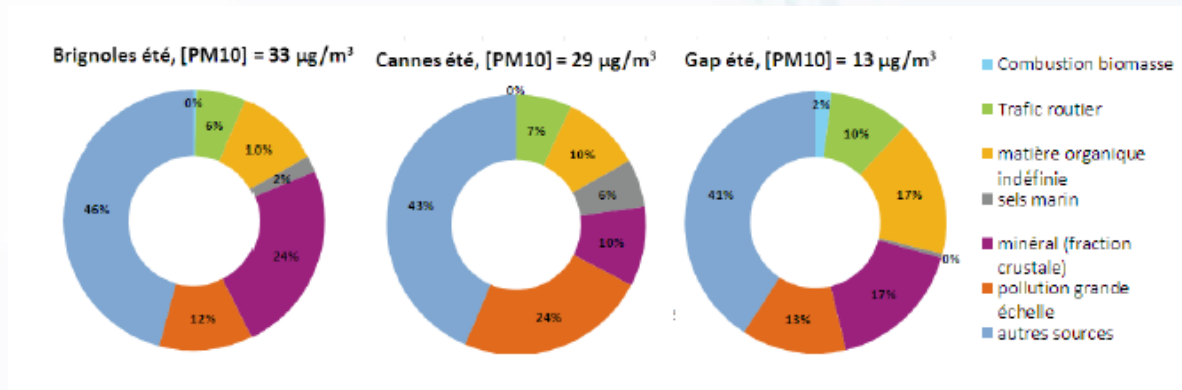




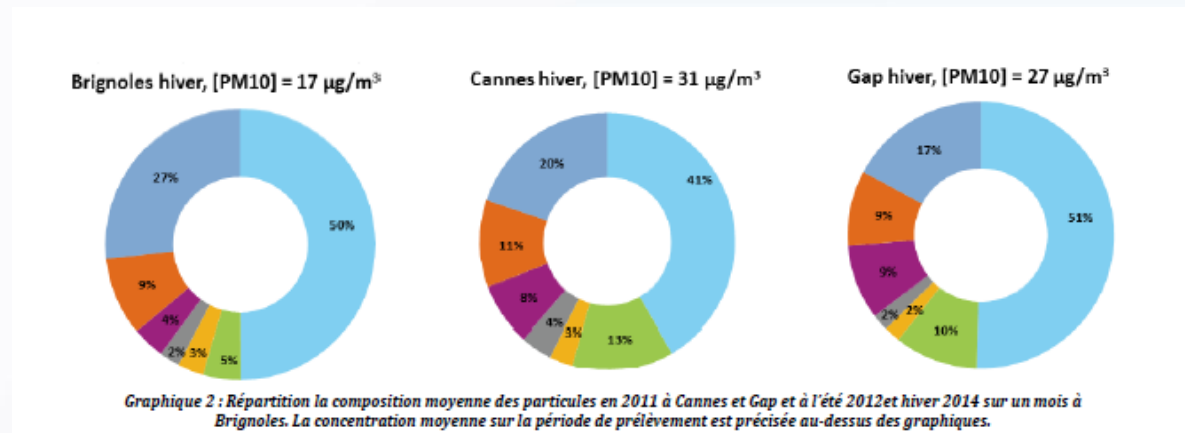
# Quels impacts sur mon air ?

## Proportion de particules liées au brûlage dans notre air

ETE



HIVER

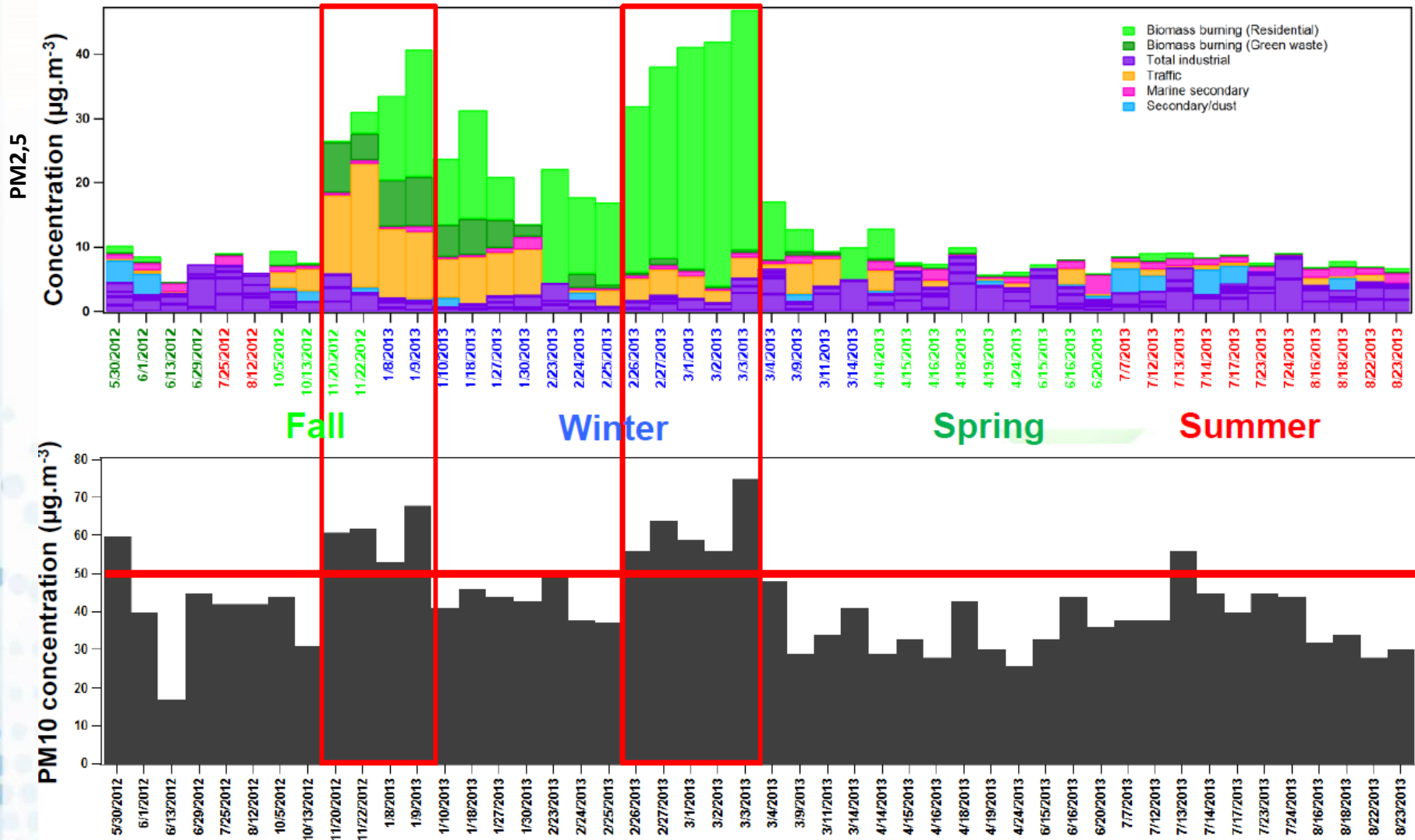


Les études menées par Air PACA ont montré que la combustion de biomasse constitue en hiver de l'ordre de 50 % des particules présentes dans l'air



# Quels impacts sur mon air ?

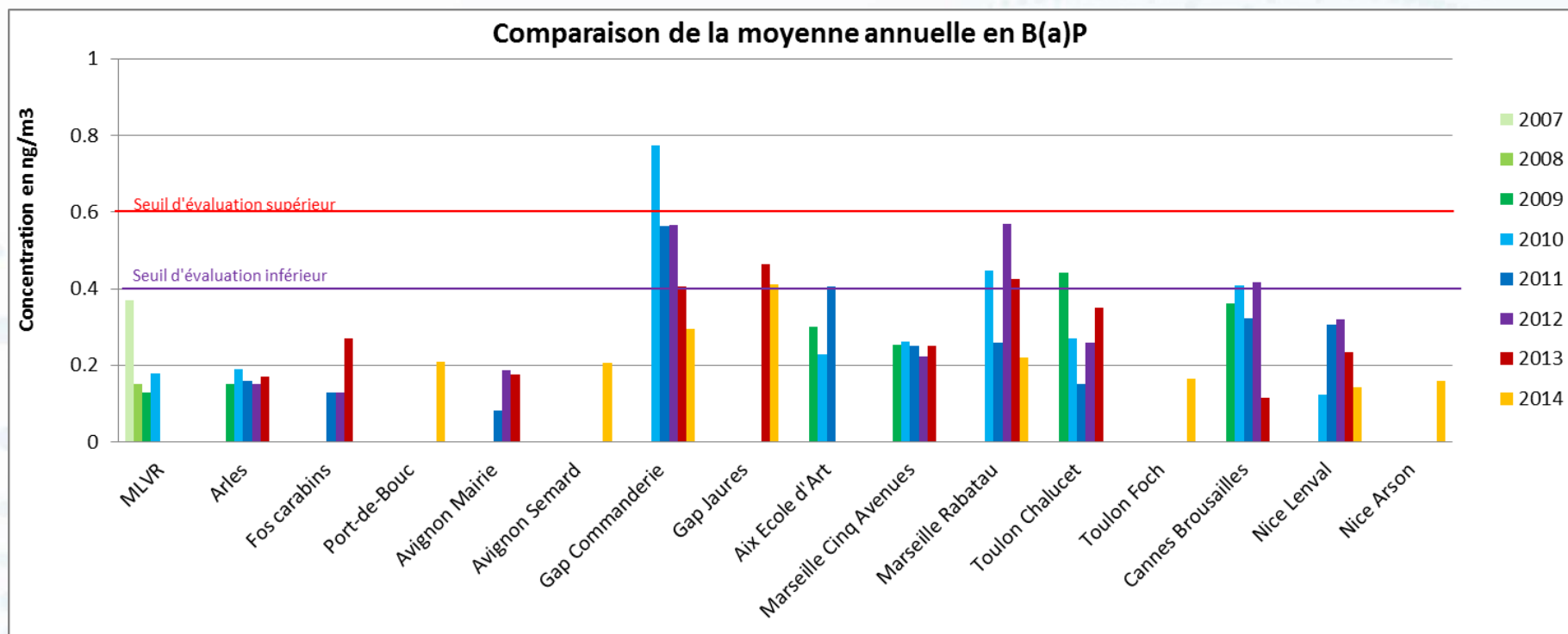
## Territoire de l'étang de Berre





## Contribution dans les concentrations en HAP

Les mesures effectuées par Air PACA montrent des niveaux en benzo(a)pyrène à Gap parmi les plus élevés de la région...



## Quels impacts sur mon air ?

### *Emissions brûlage résidentiel/agricole sur les territoire*

Il est difficile de l'estimer précisément car nous avons une connaissance limité des quantités brûlées.

La combustion de biomasse est évaluée à près de 40 % des émissions de particules PM2,5 sur le territoire et les déchets verts à minima à 5 %.



### *De fortes gênes pour le voisinage*

**Téléchargez l'application  
signalement air**  
iphone ou smartphone android

Réalisation : Air PACA / 07-2016

**Une odeur ? une pollution ?  
Signalez-la !**

- ▶ Localisez-vous sur la carte
- ▶ Enregistrez votre nuisance
- ▶ Consultez les observations à proximité

**AirPACA**  
QUALITÉ DE L'AIR

surveillance de la qualité de l'air PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



## *Intervention ARS*

***Sophie Avy***

*Ingénieur d'études sanitaires*

*Agence régionale de santé PACA*

*Délégation Départementale des Hautes Alpes*

*Service Santé Environnement*



# Journée nationale de la qualité de l'air

Brûlage des déchets verts et impacts  
sur la santé

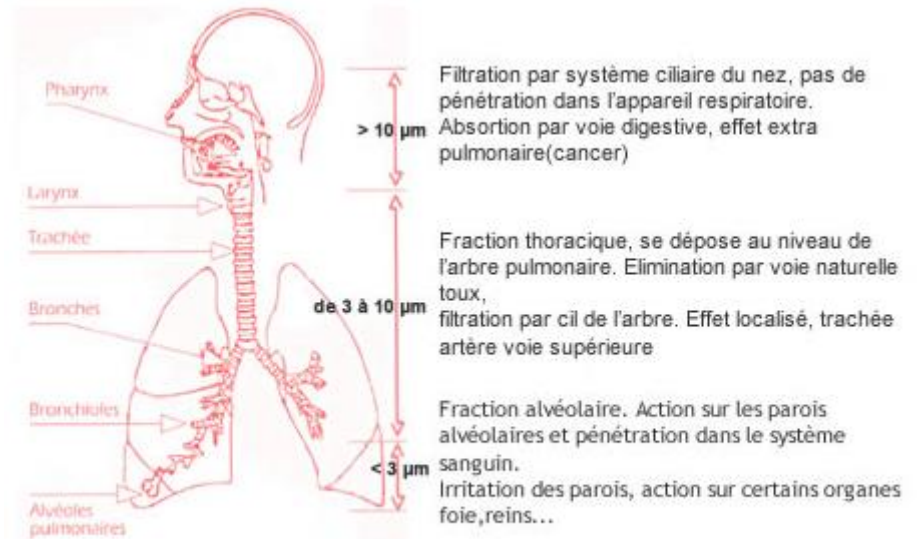
21 septembre 2016

# Brûlage des déchets verts et santé

- • Brûlage des déchets verts
  - Pourquoi cela constitue-t-il un danger ?
    - Combustion peu performante produisant des imbrûlés
    - Risque d'incendie
    - Nuisances : Fumées, odeurs, troubles de voisinage
    - Risques sanitaires : production de polluants
      - PM10, HAP, Dioxines,...
      - Toxicité accrue quand brûlage simultané de plastiques ou bois traités

# Focus sur les particules

- • Exposition aux particules :
  - Leur taille leur permet une pénétration dans l'arbre respiratoire:
    - Effets à court terme :
      - Décès « toutes causes »
    - Effets à moyen et long terme
      - Cancers
      - Maladies cardio-respiratoires
  - Plus de 40 000 décès par an attribués aux particules fines
  - Perte de 5 à 7 mois d'espérance de vie par personne en France

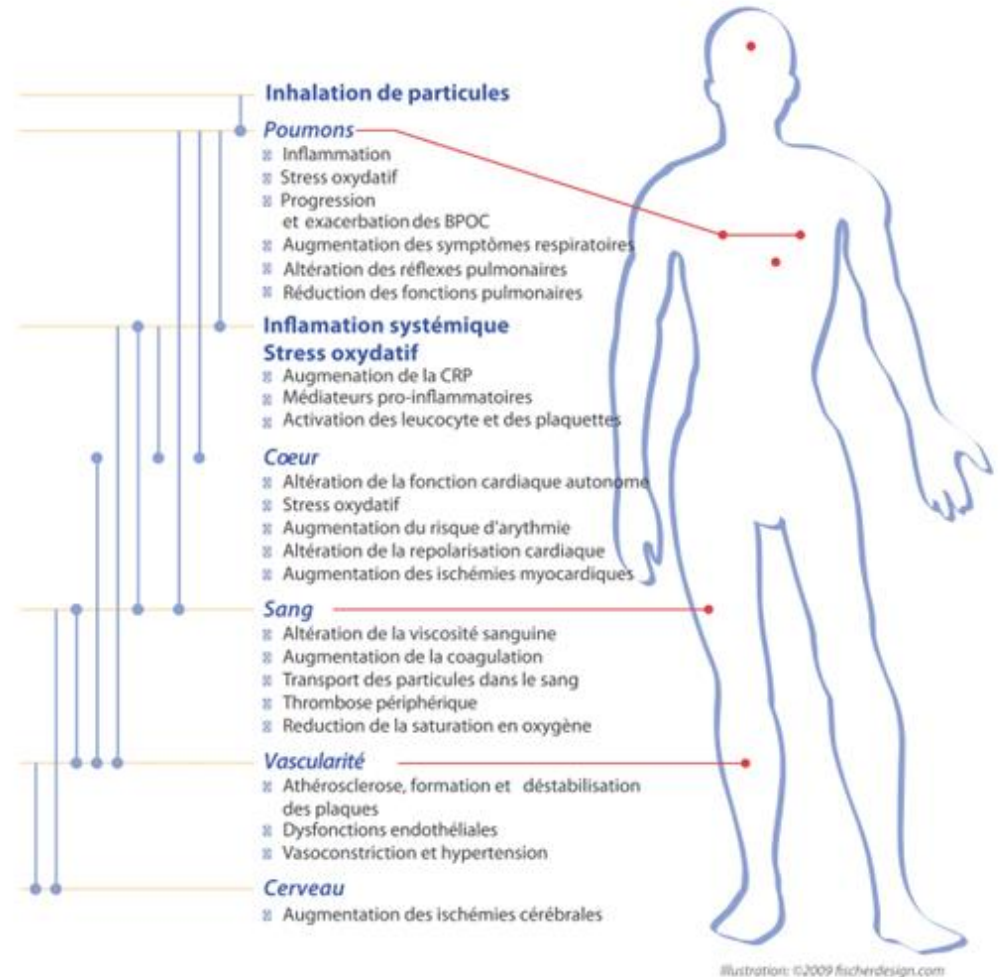


*Appareil respiratoire et pénétration des particules*



# Particules et santé

- • Mécanismes d'action :
- effets multiples sur
- l'organisme



- • L'exposition
  - Exposition chronique
  - Aigüe lors d'épisodes de pollution
- • Hors problèmes de santé, les particules sont à l'origine de gênes, irritations

# Qui est concerné ?

- • Personnes vulnérables :
  - femmes enceintes, nourrissons et enfants de moins de 5 ans, personnes de plus de 65 ans, sujets asthmatiques, souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires.
- • Personnes sensibles :
  - personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics ; par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux

# Conclusion

- Intensité des effets observés faible par rapport à d'autres facteurs de risque (tabac)
- Taille de la population exposée est importante
- Réduction de l'exposition de la population aux polluants : gain substantiel en termes de santé publique.



Pyramide des effets de la pollution atmosphérique : plus la gravité des effets diminue, plus le nombre de gens touchés augmente

Source : Direction de la santé publique de Montréal 2003

# Quels impacts sur ma santé ?

## *SANTE, CLIMAT, ENVIRONNEMENT, REGLEMENTAIRE, ECONOMIQUE*

- **Enjeu majeur de santé publique** : la pollution de l'air extérieur est aujourd'hui classée comme cancérogène certain pour l'homme par l'OMS
  - **Union européenne**: 600 000 décès prématurés par an
  - **France**: 50 000 décès par an
- **Enjeu réglementaire** : France en contentieux avec l'Europe pour dépassement de valeurs réglementaires en PM10 et à venir pour le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)
- **Enjeu économique** : Les coûts sanitaires, sociaux et économiques de la pollution de l'air sont évalués en France **entre 68 et 97 milliards d'euros par an soit entre 1 150 et 1 630 euros par habitant**



*Intervention DDT*

***Daniel DISCOURS***

*DIRECTION DEPARTEMENTALE*

*DES TERRITOIRES*

*Service eau, environnement & forêt*

*DFCI, programmation*

# Brûlage des déchets verts

Circulaire du 18 novembre 2011

DECHETS VERTS =

tonte de pelouses, taille de haies et d'arbustes,  
d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques  
similaires

DECHETS VERTS = déchets ménagers

s'ils sont produits par des ménages

## Règlement Sanitaire Départemental (RSD)

Article 84 : interdiction de brûler les déchets ménagers

⇒ brûlage des déchets verts interdit



## Arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu dans les Hautes-Alpes

Arrêté de 2004 en cours de révision  
⇒ brûlage des déchets verts interdit

Sauf pour travaux de prévention des incendies de forêt  
(débroussaillage)

## Nouvel arrêté préfectoral fin 2016, début 2017

S'applique dans les espaces sensibles

(bois-forêts, plantations, reboisements, landes,  
maquis et garrigues)

ainsi que de tous les terrains

qui en sont situés à moins de 200 mètres

Merci



*Intervention Air PACA / collectivités / entreprises*



- choix des végétaux :
  - *végétaux à croissance lente produisant moins de déchets verts*
  - *couvre-sols limitant la pousse des mauvaises herbes...*
  
- techniques de jardinage :
  - *tontes, feuilles et brindilles laissées sur place*
  - *diminution du nombre de tontes (mise en place de prairies fleuries, tontes sur certaines zones du jardin seulement...).*

Source ADEME

## Broyage



*Paillage et compostage : production d'amendements de qualité et peu coûteux  
Protègent le sol, améliorent sa fertilité, évitent l'achat d'engrais et de terreaux*



*Il est possible de pailler avec des feuilles mortes ou des herbes fraîches.*



*Les déchets végétaux sont déposés dans le composteur.*



*De la tonte de gazon est épanchée au pied d'un arbre.*

## Mes déchets verts sont utiles

- *produire un amendement naturel pour le jardin ou les plantes en pots, protéger le sol autour des plantations*
- *nourrir les poules et les lapins avec des tontes de pelouse*
- *utiliser les produits de taille et de brindille dans le poêle, le barbecue ou la cheminée (produits séchés 6 mois à 1 an avant utilisation)*

*Source ADEME*



# Comment éliminer mes déchets verts plus encombrants ou non valorisables sur place ?

## *Les collectivités proposent :*

- collecte sélective en porte-à-porte
- dépôt en déchetterie
- ou service de broyage...







## Déchèterie

*Une déchèterie est un espace clos dans lequel les particuliers et les petites entreprises (sous certaines conditions) viennent déposer leurs déchets occasionnels et/ou qui ne sont pas collectés de façon régulière : déchets encombrants (meublier, matelas...), appareils électroménagers et informatiques, produits dangereux toxiques/inflammables/polluants (huiles de moteur, batteries de voiture, peintures, solvants...), **déchets verts** (élagage, feuilles mortes...), bois, gravats, ferrailles, pneus...*

*Ces installations sont susceptibles de présenter des dangers ou des inconvénients (voisinage, santé, sécurité, ... )*

*La collecte, le transfert, la valorisation et l'élimination des déchets nécessitent de recourir à des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et se conformer à la réglementation des installations classées.*

# Où trouver ces centres de collecte ?



**Hautes-Alpes**  
le département

Prévention des déchets dans les Hautes-Alpes

Je produis moins de déchets - Je donne une nouvelle vie à mes déchets -

**COMMENT ET OÙ RECYCLER DANS LES HAUTES-ALPES ?**

Votre commune

Déchets verts

Rechercher

**À QUELLE COLLECTIVITÉ M'ADRESSER ?**

Sélectionnez votre commune et accédez aux coordonnées de votre communauté de communes

Votre commune  OK

Ou survolez la carte pour sélectionner la collectivité qui vous intéresse

**TESTEZ VOS CONNAISSANCES !**

Testez votre niveau de connaissances en participant au Quiz du site de la Prévention des déchets dans les Hautes-Alpes

Démarrer le quiz

<http://prevention-dechets.hautes-alpes.fr/>



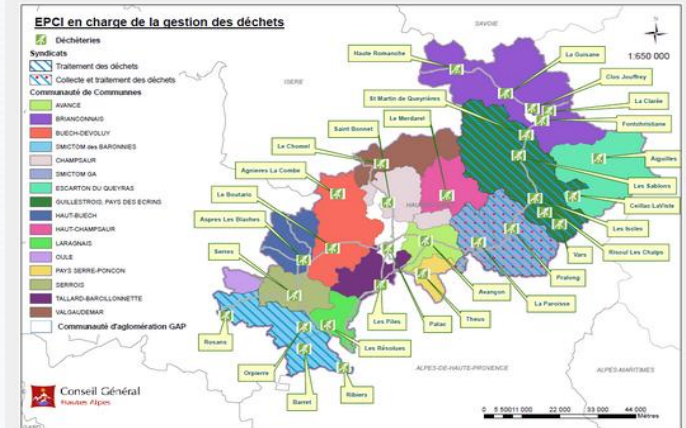
## GESTION DES DÉCHETS SUR LES HAUTES-ALPES



### Le contexte au niveau des déchets dans les Hautes-Alpes

Sur le département des Hautes-Alpes, 19 communautés de communes et une communauté d'agglomération ont la compétence gestion des déchets ménagers. Certaines collectivités ont fait le choix de déléguer, tout ou une partie de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, à des syndicats intercommunaux. Il en existe trois sur le département.

Les Hautes-Alpes ont un réseau de déchèteries bien densifié puisque l'on en dénombre 29, soit près d'une déchèterie pour 5 000 habitants permanents.



Une fois triés par les ménages, puis collectés par le service public (soit dans les points d'apports volontaires, soit en déchèteries), les déchets valorisables sont acheminés vers les filières de traitement.

Les déchets non recyclables, non valorisables (dits ultimes), sont, sur les Hautes-Alpes, enfouis dans des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND). On en dénombre trois sur le département: ISDND de Pralong, ISDND de Sorbiers, ISDND de Ventavon.

### Les compétences du Département des Hautes-Alpes

Depuis avril 2013, le département des Hautes-Alpes possède un Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PDPG DND). C'est un document pour mettre en cohérence les politiques de gestion des déchets dans les Hautes-Alpes.

## *Les Amis des Lombrics*

*Les Amis des Lombrics ont pour but de promouvoir et développer le jardinage biologique avec une priorité sur la gestion écocitoyenne des déchets verts du jardin et des déchets organiques de cuisine.*

*Contactez-nous 04 74 79 00 95 <http://guides-composteurs-bievre.over-blog.com>*

### **Oubliez le brûlage de vos déchets végétaux : broyez !**



Créée par 6 guides-composteurs, l'association "Les amis des lombrics" agit sur le territoire des communautés de communes de Beaurepaire et de Bièvre ...

le 05/09/2016 à 06:00

### **Incendie : il est interdit de brûler ses déchets verts**

Suite à l'incident relatif au brûlage de feuilles mortes à l'orée d'un bois situé dans les Iles de Moirans mardi soir, le maire rappelle qu'il est ...

le 01/09/2016 à 06:00

Kit déchets verts

<http://www.airpaca.org/article/déchets-verts>

Pourquoi interdire le brûlage ?

<http://www.lesbonsplanspourelair.org/Je-ne-brule-pas-mes-dechets-verts>

Appliquer la réglementation

<http://lesbonsplanspourelair.org/-Appliquer-la-reglementation->

Communiquer

<http://lesbonsplanspourelair.org/-Communiquer->

Initiatives pour les déchets verts

<http://lesbonsplanspourelair.org/-Initiatives-pour-les-dechets-verts->

Signaler les brûlages sur l'application Signalement Air

S'informer sur les brûlages en vidéo : <https://youtu.be/g3iR3L710bQ>

<https://www.youtube.com/watch?v=npXJ-63Aww>

Téléchargez l'application **signalement air** iPhone ou smartphone android

Une odeur ? une pollution ? **Signalez-la !**

- Localisez-vous sur la carte
- Enregistrez votre nuisance
- Consultez les observations à proximité

**AirPACA**  
QUALITE DE L'AIR  
surveillance de la qualité de l'air PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

# Merci de votre attention

Air PACA Tel : 04 91 32 38 00

  
[www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)



*Sébastien-MATHIOT– Référent Territoire*

- *Ouest des Bouches-du-Rhône zone Etang de Berre*
- *Départements Alpins 04 & 05*

*[sebastien.mathiot@airpaca.org](mailto:sebastien.mathiot@airpaca.org)*